Image not found or type unknown

Renouvellement fin du bail de location

Par **Thanh**, le **27/05/2016** à **12:15**

bonjour,

J'ai fais un bail a mon locataire qui est de 3 ans, comment cela se passe pour le renouvellement du contrat, on me dit que c 'est automatique reconduction, donc il faut bien renouveler le bail comme s'il entrer dans l'appartement.

Par **janus2fr**, le **27/05/2016** à **13:12**

Bonjour,
Il faut différencier le renouvellement qui est une procédure bien particulière lorsque l'on veut modifier une clause du bail et la reconduction.
Dans le cas général un bail se reconduit tacitement, c'est à dire que, si personne n'y met fin, il se reconduit pour une nouvelle période de 3 ans, automatiquement, sans qu'il n'y ait rien à faire.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés